

## CONSEIL DE QUARTIER CENTRE

### **Assemblée plénière du 19 novembre 2018**

Les habitants ont été conviés à une Assemblée plénière du Conseil de Quartier Centre lundi 19 novembre 2018 à 20h à La Grange Dimière.

Une trentaine d'habitants se sont rendus à cette invitation.

De nombreux élus étaient présents.

Les membres suivants du CQ présents :

- Pour le Collège Habitants : Anne Saouzanet, Sébastien Cartier, Mathieu Galéa et Patrice Auffret
- Pour le Collège Associations : Un Enfant dans la Ville (Monique Auffret), et Les Fous des Arts Mêlés (Marie-Jeanne Christien)
- Pour le Collège Vie économique : Victor Vala (ACA Consultant)
- Marouan El Amrani, Maire adjoint en charge notamment des Conseils de quartier
- Aurélie Carezni pour les services municipaux

Secrétaire de séance : Marie-Jeanne Christien (secrétaire du CQ)

Sébastien Cartier, Président du CQ, a animé la réunion.

Avant de traiter les sujets mis à l'ordre du jour (salubrité, stationnement et aménagement du parc André Villette), Mathilde Sablic, chef de projet à l'agence Grand public qui accompagne la consultation « Fresnes demain – Écrivons l'avenir ensemble », initiée par l'équipe municipale, a brièvement exposé cette démarche et invité les habitants à participer aux 8 réunions publiques à venir, entre le 20 novembre et le 11 décembre. Des ateliers seront ensuite mis en place le 13 décembre, auxquels participeront tous les habitants qui se seront inscrits au préalable. La restitution est prévue pour le 5 février 2019.

#### **La salubrité et la propreté en centre-ville**

Patrice Auffret a présenté la constatation faite sur ce point : un ressenti d'une dégradation de la propreté du centre-ville. Le Conseil de quartier a commencé à faire le point avec les élus et les services municipaux concernés.

#### **Les poubelles qui s'éternisent sur les trottoirs**

Quelques améliorations ont été constatées, notamment pour les poubelles qui étaient déposées à l'entrée du parking St-Éloi (bien que la semaine dernière ce mieux n'ait pas été confirmé). Pour les copropriétés notamment, les poubelles sont souvent sorties trop tôt avant la collecte et rentrées trop tard. Parfois elles peuvent rester tout le week-end sur le trottoir. Un rappel aux dispositions réglementaires a été demandé par le Conseil de Quartier.

### La saleté de l'espace sous les arcades de la rue Ténine

Un nettoyage a été effectué mais cela pourrait être mieux.

### Les nuisances liées aux pigeons

Le Conseil s'est interrogé sur un plan d'action global pour limiter le problème.

### Les poubelles municipales

La réflexion est en cours : où rajouter des poubelles, cadence de ramassage ...

### Les mégots

Les salariés de Franprix, mais quelques autres commerçants, ont pris l'initiative de placer devant leur magasin un récipient rempli de sable pour que les mégots y soient jetés. Un travail va être fait pour identifier les lieux où le problème est important et proposer à d'autres commerçants de contribuer à la mise en place de ce dispositif peu onéreux.

La Mairie va présenter le 10 décembre prochain aux 3 Conseils de quartier de la ville un plan d'action pour la propreté urbaine. Nous serons attentifs à ce qui nous sera exposé.

### Les réactions du public

- *Il faudrait mettre une poubelle à côté des conteneurs à verre ; également à côté des bancs publics*
- *Les déjections canines sont une vraie nuisance devant l'école Barbara et le collège St-Exupéry ; l'action menée par l'école à travers l'affichage de dessins avait apporté un mieux un temps, mais l'incivisme a repris ses droits.*
- *Les poubelles municipales sont très vite remplies, débordent.*
- *Ces poubelles, avec leur sac en plastique transparent, sont inesthétiques.*
- *Rue Ténine, côté bd Herriot, de nombreux déchets sont jetés dans les buissons.*

Renaud Leplat, Conseiller municipal, apporte des précisions sur le problème des poubelles des n°5/9 rue Ténine. La résidence dispose de 9 conteneurs qui sont sortis par une société prestataire. Or, il n'existe pas actuellement d'emplacement dédié pour les stocker. La copropriété va faire une proposition pour que soit trouvé un emplacement sur le parvis pour dégager l'accès du parking, qui est parfois rendu encore plus difficile par le stationnement d'un véhicule de l'auto-école.

Il intervient également sur le problème des encombrants. Pour éviter les abus, ne faudrait-il pas rappeler dans les immeubles les dates de passage des véhicules d'enlèvement ?

Question posée par Patrice Auffret : comment identifier les dépôts sauvages et sanctionner ?

Concernant les poubelles municipales, Renaud Leplat souhaite que les sacs soient changés plus souvent aux beaux jours, notamment dans le parc Villette très fréquenté alors.

### Réponses de Mme la Maire

Le nombre de cantonniers municipaux est insuffisant ; chacun a actuellement en charge 7 km de voirie. Des recrutements sont en cours. Le plan d'action propreté permettra de déterminer l'effectif souhaitable.

Ces agents ne travaillent actuellement pas le dimanche (sauf pour le nettoyage du marché). L'organisation du temps de travail est à revoir, notamment pour maintenir les parcs en bon état de propreté aux beaux jours.

Concernant les poubelles, il existe un arrêté municipal autorisant leur sortie sur la voie publique la veille au soir et obligeant leur rentrée avant 13h30. Des rappels de ces obligations sont régulièrement faits aux copropriétés et aux bailleurs sociaux.

Concernant les arcades de la rue Maurice Ténine, Mme la Maire rappelle que le sol appartient à la ville mais les murs à la copropriété. La ville a fait l'achat d'une lance à haute pression adaptable sur la balayeuse qui permet d'intervenir à cet endroit. Elle ajoute qu'en septembre, la place de l'Église a ainsi pu être entièrement nettoyée.

Les pigeons font effectivement leurs nids sur les corniches au-dessus du buraliste et du Franprix. La Ville ne peut intervenir sur ces espaces privés.

Des poubelles constituées d'un mât avec un arceau supportant un sac plastique transparent avaient été l'option retenue lors de la mise en place du Plan Vigipirate. Effectivement, elles ne lui semblent pas très satisfaisantes (esthétisme et mauvaise tenue des sacs) et la Mairie va réfléchir à d'autres portants.

Il apparaît qu'il manque effectivement une poubelle à côté du conteneur à verres rue Barbusse.

Pour le problème des déjections canines devant les deux établissements scolaires, il faudrait recommencer une campagne d'affichages. À voir donc avec les enfants de l'école et ceux du Conseil municipal des enfants qui sont aussi sensibles à ce problème.

Pour ce qui est de dépôts sauvages, il arrive parfois que la Ville arrive à identifier les contrevenants, mais dans la plupart des cas cela est impossible. Les caméras de surveillance pourraient aider à l'identification mais, pour pouvoir visionner les bandes, il faut qu'une plainte ait été déposée afin que la Police puisse faire une réquisition.

Concernant le passage des encombrants, toutes les informations à jour ont été diffusées au printemps dernier.

### **Les problèmes de stationnement, notamment à l'écoquartier de La Cerisaie**

Rapporteur pour cette question : Victor Vala.

Les problèmes de stationnement sont apparus dès la livraison des constructions. Ils sont tellement importants qu'ils génèrent aujourd'hui des tensions très fortes, voire des faits de violence.

Des membres du Conseil de Quartier ont rencontré deux bailleurs : Valophis et l'I3F. Des places de parking restent à louer sous les bâtiments qu'ils gèrent et nous voulions savoir précisément quelle était la situation.

L'13F pratique des tarifs moins élevés et dégressifs pour une seconde place louée. Son taux de remplissage est donc meilleur (seulement une dizaine de places non louées). Valophis a une politique tarifaire moins favorable et une petite cinquantaine de places restent disponibles (mais 25 sont pour l'instant inoccupables car touchées par une procédure de dommage ouvrage. Nous avons demandé en juin dernier à ce que les tarifs soient revus à la baisse pour favoriser la location. À ce jour, nous n'avons eu aucun retour.

Il y a urgence à trouver des solutions, d'autant qu'une autre phase de travaux a commencé et que les problèmes ne vont qu'empirer.

Le Conseil de quartier a proposé à la Mairie d'établir des flyers à glisser sous les essuie-glaces des véhicules mal garés leur indiquant le coût de l'infraction (avec en comparaison le loyer d'une place en sous-sol) et que, bientôt, une vraie contravention sera délivrée.

### Les réactions du public

- *L'Amicale des locataires a déjà apposé sur les véhicules mal garés des flyers interdiction de stationner, mais sans effet.*
- *Les personnes présentes confirment l'agressivité engendrée par l'encombrement des voies de circulation par les véhicules mal garés.*
- *Beaucoup de voitures ventouses sont également à déplorer.*
- *Une meilleure communication sur la disponibilité des boxes à louer est souhaitée.*
- *Est-il prévu par la ville d'aménager de nouvelles places de stationnement ?*

### Réponse de Mme la Maire

- La ville est elle-même en discussion serrée avec Valophis, qui dispose de quelques dizaines de boxes vacants, pour que les tarifs de location soient revus à la baisse. Apparemment, Valophis ne veut pas créer de précédent en baissant ses tarifs à La Cerisaie.
- Pour ce qui est de la verbalisation, les agents de la police municipale travaillent de 8h30 à 16h30/17h. Une expérimentation a commencé pour décaler les horaires par roulements afin que les policiers municipaux puissent être sur le terrain jusqu'à 19h.
- Aménager de nouvelles places de stationnement ne pourrait se faire que sur la voirie, en revoyant le plan de circulation.

### L'aménagement du parc André Villette

Monique Auffret, représentante au sein du Conseil de quartier de l'association Un enfant dans la ville présente les réflexions qui ont été menées au sein de celle-ci pour l'amélioration de ce parc. Celui-ci est vu comme un poumon vert, un cheminement sans voiture entre quartiers, un lieu de promenade, de jeux, de rendez-vous après l'école, un lieu de pique-nique, et aussi un lieu de promenade pour les chiens. Comment concilier tous ces usages ?

Une première question est de se demander si l'on garde les murs témoins des anciennes divisions de propriété. Souhaite-t-on un espace ouvert ou peut-on profiter de ces murs pour délimiter des espaces ?

Deux espaces sont à conserver et valoriser : le vaste espace herbeux et la zone plantée d'arbres, dont le caractère un peu sauvage est intéressant.

Concernant les jeux, il ne faut pas oublier que les besoins sont différents selon les âges. Les plus jeunes aiment les bacs à sable (mais penser à l'hygiène). Pour les enfants d'école primaire, les jeux existants qui permettent de grimper, se suspendre, faire du toboggan, sont intéressants. Les collégiens aiment être un peu être tranquilles, à l'écart, et les tables de ping-pong en dur sont une proposition intéressante. Il faut des petits chemins praticables pour faire du vélo, du roller.

Un point essentiel à résoudre dans l'aménagement : des toilettes publiques en bon état.

### Interventions du public

- *Ce serait plus sûr pour les enfants (mégots, morceaux de verre) si les espaces de jeux qui leur sont dédiés soient clos par une petite barrière.*
- *Il faut bien séparer les espaces enfants et les espaces canins.*
- *Il faudrait nettoyer plus souvent les jeux et effectuer les petites réparations nécessaires rapidement.*

### Réponses de Mme la Maire

Le changement des jeux est prévu pour 2019. Il ne faut pas oublier le coût de ces jeux.

Le tout doit s'inscrire dans un aménagement global, étalé sur quelques années, établi en rapprochant les réflexions de toutes les structures qui s'y intéressent, comme par exemple le Conseil municipal des enfants.

Pour ce qui est des murs, ils sont en mauvais état et la question se pose donc déjà en termes de sécurité. Ce serait d'ailleurs peut-être plus agréable d'avoir un espace dégagé pour profiter de la vue depuis ce point haut de Fresnes.

### Questions diverses

#### Le permis de végétaliser

Sabine Brunet-Diné, Maire-adjointe chargée de l'urbanisme, de l'environnement, des espaces naturels et des jardins partagés, a présenté brièvement ce nouveau dispositif. Il s'agit de donner aux habitants la possibilité de jardiner une petite partie libre de l'espace public. La demande est à présenter auprès du Service des espaces verts. Le permis est le cas échéant délivré pour deux ans, moyennant la signature d'une charte.

Claire Lefèbvre, Conseillère municipale déléguée notamment aux jardins partagés a rappelé qu'il en existe deux à Fresnes : le jardin rond du chemin de La Tour aux Chartiers, ouvert le samedi de 15h à 17h, et le jardin ouvert en permanence au coin de la rue Zola et de la N 186, tous deux gérés par l'association Le Germinal. Celle-ci peut fournir graines et boutures.

### Interventions du public

- *Les commerces et le marché, insuffisants*
- *Les allées défoncées du parc Villette, dangereuses*
- *l'EPAD : quand les travaux vont-ils commencer ?*

### Réponse de Cécilia Vala, Adjointe au Maire en charge notamment du commerce

La Mairie a réalisé deux enquêtes auprès des Fresnois, l'une sur le commerce en centre-ville et l'autre sur les marchés. Les réponses aux deux questionnaires sont en cours d'évaluation. Une étude est également réalisée par la CCI pour une redynamisation des commerces à Fresnes.

Le problème est que la ville n'a pas la main sur l'installation des commerçants. Il est par ailleurs constaté que les loyers des surfaces commerciales sont assez élevés à Fresnes.

### Réponses de Mme la Maire

- Pour les allées du parc, la Mairie essaie de trouver des solutions qui concilient maintien de la perméabilité du sol et solidité pour les piétons. Le stabilisé actuellement choisi nécessite d'être refait assez souvent. Ce problème sera pris en compte dans le projet global d'aménagement.
- La réflexion a débuté pour une reconstruction de l'établissement existant. Celui-ci ne dispose notamment pas d'un nombre insuffisant de chambres (64) pour en assurer la viabilité économique ; il faudrait passer à 90 chambres. C'est une urgence mais le dossier est encore en discussion avec l'ARS.

Sébastien Cartier pose une dernière question sur un point sur lequel le Conseil de quartier avait déjà attiré l'attention de la Mairie : la dégradation de la façade de l'ancienne clinique place Pierre et Marie Curie, présentant un certain caractère de dangerosité. Mme la Maire indique que la procédure engagée par la copropriété semble avoir abouti et que les travaux commenceraient en 2019.

Le Président lève la séance à 22h.

Contact : [monquartier.centre@fresnes94.fr](mailto:monquartier.centre@fresnes94.fr)